

COMPTE-RENDU COMITÉ DE QUARTIER PRINTEMPS

16 NOVEMBRE 2017

Habitants présents : Mesdames FIARD, LIMOUSIN, DENIS, MANCEL, NEGRE
Messieurs GIZARD, MARGET, HAMON, UMENC, DEGAT,
DEKER, BOTELLE, BEVILLE.

Habitants excusés : Monsieur FORCE.

Élus présents : Monsieur Arnaud de BOURROUSSE, maire
Messieurs DOLL, MILLOT et VALENTIN, maires-adjoint
Madame Sautreau, Conseillère municipale
Monsieur BOSSIS, Conseiller municipal
Monsieur Martin, Conseiller municipal, responsable du comité de
quartier du printemps.

Administratif présent : Christophe Douay, directeur du centre technique municipal.

I. INTRODUCTION

Monsieur Doll remercie les habitants présents et propose un tour de table pour se présenter. Monsieur Martin précise qu'en fonction de leur nature les questions seront traitées immédiatement ou étudiées afin d'apporter des réponses rapides.

Monsieur Doll donne la parole à Monsieur Martin pour le déroulement de l'ordre du jour. Un diaporama est projeté concernant les points suivants :

- **Projet de construction Kaufmann et Brod,**
- **Dépôt sauvages de la plaine,**
- **Sortie du stade « Maurice Baquet » de Houilles,**
- **Jardins familiaux,**
- **Travaux rue Jules César,**
- **Fibre optique,**

TRAVAUX/ VOIRIES

Pour répondre au manque de logement dans notre commune, l'état nous demande, impérativement, d'ouvrir de nouveaux chantiers.

Dans le secteur compris entre la rue des Grands - Champs et le dépôt « *Revers* » Ce projet aura une surface d'environ 30 000 m². Il est toujours en négociation avec les propriétaires des terrains, les vendeurs et le prometteur. Le constructeur **Kaufmann et Brod** est en charge de ce dossier.

Cette construction de 110 logements au total, dont 70 maisons individuelles, incluant 2 petits immeubles de 2 à 3 étages maximum, comportant 40 logements dont 27 seront réservés au social.

Aucune date ne peut être avancée à ce jour concernant le début des travaux.

Des réunions spécifiques seront prévues avec les habitants afin de leur donner toutes les informations nécessaires.

Pour info, un centre médical sera construit par un promoteur, rue du Gal. Leclerc à Carrières sur Seine.

Nous sommes dans l'attente du résultat des options d'achats ou de locations du corps médical.

Dès que les réservations dépasseront 50%, ce chantier sera ouvert !

Début 2017 des travaux de changement d'une conduite d'eau potable ont été réalisés rue Jules CESAR ;

SÉCURITÉ

Dépôts sauvages - Plaine de Montesson

En accord avec les cultivateurs et les villes de Carrières-sur-Seine, de Sartrouville et de Montesson, la plaine maraîchère a été sécurisée par des blocs de béton déposés en travers de tous les chemins qui traversent la plaine.

Cette solution pourrait éviter des dépôts sauvages. Pour information, il y a eu 18 interventions en 2017 dont le nettoyage (très coûteux) est à la charge des communes. N'hésitez pas à signaler tout dépôt sauvage et à photographier les contrevenants ou les plaques d'immatriculation des véhicules et de transmettre ces informations aux services techniques, 22 rue des Cailles 0139571545 dst@carrieres-sur-seine.fr pour que la ville puisse déposer plainte.

Des actes d'incivisme interdit et punis par la loi !! La police municipale continue à sillonner l'ensemble des quartiers de la ville (en voiture et à moto) et à participer aux opérations types « *Tranquillité Vacances* » Il participe également à des contrôles spécifiques en parallèle avec la police Nationale.

Lutte contre les cambriolages

Monsieur Martin donne quelques conseils élémentaires de prévention lorsque l'on s'absente de son domicile.

- S'équiper d'une alarme
- Enlever le courrier de la boîte aux lettres,
- Prévenir ses voisins immédiats...

Il s'avère que si certaines règles de précaution n'ont pas été prises en amont (ex. : la

fermeture efficace des volets et portes), votre assurance ne pourra pas vous couvrir totalement.

A la lecture des statistiques, le quartier du printemps, bien que décentralisé, est calme et n'est pas concerné par des actes graves de délinquance.

Sortie du stade - Rue Vaucanson

Tous les mardis vers 18h30, des entraînements sportifs et des matchs de football sont organisés au stade Maurice Baquet. L'ensemble des participants viennent en voiture et bloquent pratiquement les rues de Vaucanson et du Printemps (coté Carrières-sur-Seine) Les véhicules sont stationnés sur les trottoirs obligeant les piétons à marcher sur la route. A cette heure de grande circulation les risques sont majeurs. Il nécessaire que la Police municipale intervienne.

ENVIRONNEMENT

Jardins familiaux

Dans le cadre de l'aménagement de la ville, le périmètre des zones urbanisables et agricoles a été révisé. Dans le secteur du Printemps, les parcelles **AY97 et 101**, initialement destinées à l'urbanisation, ont été proposées à l'association des jardins familiaux.

Zéro phytosanitaire

Un printemps pluvieux et un bel été ont favorisé la poussée des herbes dans certaines rues. Monsieur Le Maire rappelle que depuis plus de trois ans la ville a choisi le passage au zéro phytosanitaire. Cette politique ne sera pas remise en cause. Selon les demandes d'intervention de retrait des herbes, les services de la ville vendront nettoyer ces parties dans les meilleurs délais.

Entretien des espaces verts

La ville va progressivement externaliser l'entretien des espaces verts. Cependant, il est demandé à l'ensemble des particuliers de tailler leurs haies, arbres et arbustes, afin qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public. Leur responsabilité serait alors engagée.

Diagnostic du patrimoine arboré

La ville a fait appel à l'entreprise *Arborescence* pour réaliser un diagnostic sanitaire du patrimoine arboré de la commune. Dans la rue du Maréchal Juin (coté commerces), les platanes créent de réelles nuisances aux riverains. Après concertations avec les riverains, vingt platanes seront abattus.

Utilisation d'effaroucheurs

Dans le but de protéger leurs cultures, certains maraîchers ont recours à des effaroucheurs. L'emploi de ces appareils sonores doit être restreint aux quelques jours durant lesquels les cultures doivent être sauvegardées. Leur implantation ne peut se faire à moins de 250m d'une habitation. En cas de besoin, le nombre de détonations par heure pourra être fixé de manière individuelle par Monsieur Le Maire. Leur fonctionnement est interdit du coucher du soleil au lever du jour. Vous pourrez retrouver sur le site Internet de la ville un arrêté relatif à la lutte contre le bruit signé par le préfet le 11 décembre 2012. www.carrieres-sur-seine.fr rubrique votre ville > votre mairie > arrêtés municipaux.

FIBRE

Le réseau sera en principe en place fin 2017. En accord avec ENEDIS (ex-ERDF), la fibre peut être installée en aérien mais globalement elle passe dans les gaines souterraines du téléphone.

Pour que la fibre soit déployée à votre porte, il est nécessaire de créer des conventions qui vous seront transmises, soit par votre syndic ou directement par la société si vous en avez fait la demande à : **ENGIE INEO / Brigitte OLIVIER** (direction Ile-de-France).
brigitte.olivier@engie.com au 01 49 59 79 13

A ce jour, c'est l'opérateur ORANGE qui gère cette installation.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire nous invite autour du pot de l'amitié.